

DECLARATION DE RENFORCEMENT DE LA POSITION NATIONALE DES ACTEURS NON ETATIQUES ET DES ORGANISATIONS DE LA SOCIETE CIVILE SUR L'ACCORD DE PARTENARIAT ECONOMIQUE (APE)

- ❖ **Les Acteurs Non Etatiques et les Organisations de la Société Civile** regroupés dans une dynamique nationale lors de :
 - L'atelier d'Elaboration de la Position Nationale des ANEs et des OSCs du Mali tenu à Bamako au Mémorial Modibo Keita les 14 et 15 juin 2007,
 - La journée internationale d'action contre les APE, le 27 Septembre 2007 ayant permis aux ANEs et diverses OSCs Maliennes de présenter la Déclaration de Position Nationale sur les APE ,
- ❖ **Preennent acte** de la tenue de la rencontre historique UE/UA à Lisbonne (Portugal) au cours du mois de Novembre 2007 et considèrent :
 - Que l'Afrique, dans ses grands ensembles sous régionaux tout comme dans ses petites entités étatiques, n'est pas prête à signer l'Accord de Partenariat UE/ACP dans sa forme actuelle
 - Que l'UE, depuis trois (3) ans, s'est engagée dans une course effrénée et intéressée pour la signature de l'APE à la date du 31 Décembre 2007 par les Pays ACP,
 - que ce jeu européen non respectueux des règles du commerce équitable et de la réalité des marchés ACP a été vite compris et déjoué par les Pays ACP, au point voir la date du 31 Décembre tourner en impasse
 - Que l'année 2007 s'est, en conséquence, terminée en impasses et en apories pour l'Union Européenne sur sont projet APE

Ainsi, nous les Acteurs Non Etatiques et les Organisations de la Société Civile,

❖ **Convaincus :**

- Que notre position nationale demande le renvoi de la signature des APE entre l'UE et les ACP jusqu'à une date ultérieure,
- Que l'intégration sous régionale et régionale est un préalable à la signature des APE et que cette intégration n'est pas encore effective
- Que les acteurs de la négociation, l'UE (une entité régionale européenne) et la CEDEAO (une entité sous régionale africaine), sont deux (2) entités d'inégale représentativité dans le processus de négociation
- Que le processus de négociation tel qu'engagé n'offre, par conséquent, aucune forme d'équité et d'égalité de chance face aux échanges commerciaux
- Que la signature d'une part entre l'UE, et d'autres part les entités sous régionales ou étatiques dans les ACP est symptomatique de violation la souveraineté des Pays en Développement (PED)
- Que la signature d'accords cas par cas, d'accord par entité sous régionales, ou d'accord intermédiaire, ne traduit que la volonté de l'UE d'imposer sa politique divisionniste du monde ACP
- Que la signature intermédiaire avec certains pays africains (Cote d'Ivoire, Ghana par exemple) est un acte flagrant à compromettre le processus d'intégration sous régionale et l'Unité Africaine

❖ **Dénonçons**

- L'acharnement de l'UE à faire signer aux ACP des APE ne respectant pas les principes de l'Accord de Cotonou,
- La signature par le Ghana en tant que pays assumant la Présidence de l'Union Africaine,
- Le chantage économique financier de l'Europe sur les pays ACP,
- Le péril proclamé de nos productions agricoles et de nos industries,
- L'aggravation du chômage, l'accroissement de la pauvreté et la détérioration de l'environnement que présage toute signature de l'APE à ce stade des négociations,

❖ **Réaffirmons :**

- Notre engagement à continuer la diffusion de l'information auprès des communautés locales en ce qui concerne les impacts des APE et les enjeux de la politique actuelle de l'Union Européenne,
- Notre volonté inébranlable et notre forte détermination à revendiquer auprès du gouvernement du Mali de soutenir et de poursuivre une politique de construction de grands marchés régionaux étant un enjeu essentiel des APE,
- Le renforcement des capacités du secteur privé tant à l'échelle nationale que sous régionale en vue d'améliorer la qualité des produits dans le respect des normes sanitaires et phytosanitaires,
- L'investissement pour la création et la promotion de nouvelles entreprises,
- L'appropriation par toutes les communautés nationales et sous régionales des produits sensibles identifiés,
- La création d'un fonds régional APE pour une compensation des pertes fiscales dans le cadre de la mise en œuvre des APEs,
- L'implication des ANEs, des OSCs et des Parlementaires Maliennes et Africaines dans le processus de négociation,
- La définition et la mise en œuvre des politiques commerciales protégeant les populations.

Fait à Bamako, le 07 janvier 2008

POUR LES ACTEURS NON ETATIQUES ET DES ORGANISATIONS DE LA SOCIETE CIVILE

ONT SIGNE

**Coalition Des Alternatives Africaines
Dette et Développement
CAD Mali**
Madame Barry Aminata TOURE

**Comité Nationale de Pilotage
des Acteurs Non Etatiques du Mali
CNPANE**
Badra Alou Sako

**Conseil National de la Société Civile
CNSC**
Boureïma Allaye TOURE

LISTE DES PARTIES SIGNATAIRES

N°	STRUCTURES / ORGANISATIONS
1.	Le Conseil National de la Société Civile (CNSC)
2.	Coalition des Alternatives Africaines Dette et Développement (CAD Mali)
3.	L'Union Nationale des Travailleurs du Mali (UNTM)
4.	La Confédération Syndicale des Travailleurs du Mali (CSTM)
5.	La Plate Forme Nationale des Acteurs Non Etatiques du Mali sur l'Accord de Cotonou (CNPANE)
6.	La Coordination Nationale des Associations et ONG du Mali (CAFO)
7.	Le Réseau pour le Développement Local et l'Auto promotion de la Femme, de l'Enfant et la Famille (RDL/AFEF)
8.	L'Alliance contre la Pauvreté au Mali (AP/MALI)
9.	Réseau Yiriba Souma
10	Association des consommateurs du Mali (ASCOMA)
.	
11	Collectif des Femmes du Mali (COFEM)
.	